



Dossier de presse

Aubière, le 20 Août 2015

« Progresser dans l'arbitrage » :
Des arbitres de haut niveau de football et de rugby
à la rencontre des jeunes arbitres d'Auvergne

Communiqué de presse.....page 2
Le PERF Arbitrage, une structure unique en Francepage 4
Les missions du PERF Arbitrage : formation, recherche, valorisation.....page 5

CONTACT PRESSE

Mathis Grimonprez
Chargé de Développement du PERF Arbitrage
Perf.arbitrage@univ-bpclermont.fr
Fixe : 04 73 40 78 55
Port. : 06 73 91 19 81

« Progresser dans l'arbitrage » : Rencontre entre de jeunes arbitres de football et de rugby et des arbitres de haut niveau.

A l'occasion du séminaire de rentrée de l'option universitaire « Arbitrage sportif », le PERF Arbitrage organise le **jeudi 3 septembre 2015** une **rencontre entre les jeunes arbitres et des arbitres de haut niveau de football et de rugby**. Cet événement vise à créer les conditions d'échanges et de partages féconds sur les **moyens et outils de progression dans l'arbitrage**.

Objectif de la rencontre : Un moment privilégié de formation

S'inscrivant dans le cadre du séminaire de rentrée des étudiants de l'option « Arbitrage sportif », cet événement vise à mettre en perspective les apports théoriques et pratiques de ce séminaire par une rencontre « exceptionnelle » avec des arbitres de haut niveau et de partager ce moment privilégié avec l'ensemble des jeunes arbitres auvergnats.

Pour leur rentrée, les jeunes arbitres auront la chance d'échanger avec :

Wilfried BIEN : Arbitre de football officiant en Ligue 1 ;

Romain DELPECH : Arbitre de football officiant en Ligue 2 ;

Alexandre RUIZ : Arbitre de rugby de Top 14 et arbitre international.

Ces arbitres de haut niveau répondront aux questions et interrogations que se posent les jeunes arbitres : Comment ces arbitres en sont venus à l'arbitrage et quelles sont les étapes de progression qui les ont amenés au haut niveau ? Quels sont les outils qu'ils utilisent pour travailler et progresser ? Comment l'utilisation de la vidéo et la préparation physique sont mises en œuvre dans le cadre de cette progression ? De quelle manière leurs vies professionnelles enrichissent leur arbitrage et inversement ? Ce sont autant de questions qui seront débattues à l'occasion de cette rencontre.

Programme du séminaire

Jeudi 3 septembre

9h - 10h : Accueil des étudiants et présentation de l'option « Arbitrage sportif »

10h - 12h : Projet dans et pour l'arbitrage - Projet de formation, projet professionnel, projet dans l'arbitrage.

14h - 17h : Préparation physique et travail des appuis (séance pratique).

Lieu : Stade des Cézeaux

18h - 20h : Rencontre « Progresser dans l'Arbitrage ».

Intervenants : Wilfried BIEN, Romain DELPECH et Alexandre RUIZ. Animation : Géraldine RIX-LIEVRE. Lieu : UFR STAPS (Campus des Cézeaux)

Vendredi 4 septembre

A destination des étudiants de niveau 1

9h - 12h : L'outil vidéo dans l'arbitrage

A destination des étudiants de niveau 2

9h - 11h : L'activité physique de l'arbitre et sa préparation.

14h - 16h : Décision, Jugement, Arbitrage.

A destination des étudiants de niveau 3

14h - 17h : Stress, Motivation, Emotion.

Public concerné par la rencontre : Etudiants du PERF Arbitrage et arbitres auvergnats

Cet événement s'adresse aux étudiants de l'option « Arbitrage sportif » du PERF Arbitrage ainsi qu'aux jeunes arbitres de football et de rugby évoluant au sein de la Ligue d'Auvergne de Football et du Comité d'Auvergne de Rugby. Rencontre permettant d'échanger avec des arbitres de haut niveau, il s'agit d'un moment privilégié de formation dont les jeunes arbitres auront à se saisir pour progresser dans leur pratique.

Zoom sur : Des arbitres de football et de rugby, mais pas uniquement...

Afin d'enrichir le débat, deux arbitres de haut niveau de handball et de basketball ont été invités et seront mobilisés en tant que réactants pour établir des liens entre l'arbitrage de ces différentes disciplines. Elargir le champs de réflexion et créer du dialogue et de la rencontre autour de la question de l'arbitrage sportif, tel est le but du PERF Arbitrage.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives au PERF Arbitrage le site internet dédié à l'adresse suivante :

<http://perf.arbitrage.univ-bpclermont.fr/>

Contact

Mathis Grimonprez, Chargé de développement du PERF Arbitrage

Perf.arbitrage@univ-bpclermont.fr

Fixe : 04 73 40 78 55

Port. : 06 73 91 19 81

Le PERF Arbitrage, une structure unique en France

Issu d'un partenariat historique entre les fédérations françaises de football et de rugby, le Groupe La Poste et l'Université Blaise Pascal, le PERF Arbitrage est une structure partenariale dédiée à l'arbitrage. Ce pôle universitaire contribue à la connaissance, à la reconnaissance et au développement de l'arbitrage grâce à la mise en place de formations, à la réalisation de travaux de recherche et à leur diffusion.

Le PERF Arbitrage : une structure fédérant une diversité d'acteurs au service de l'arbitrage.

Le PERF Arbitrage rassemble une pluralité d'acteurs issus du monde académique, du milieu sportif, des collectivités territoriales et du monde socio-économique.

Elle compte ainsi parmi ses membres :

- MILIEU SPORTIF : Fédération Française de Football (FFF) et Fédération Française de Rugby (FFR)
- MILIEU ACADEMIQUE : Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et Université d'Auvergne
- COLLECTIVITES TERRITORIALES : Ville de Clermont-Ferrand et Région Auvergne
- MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE : entreprises mécènes et partenaires

Cette diversité d'acteurs est une force du PERF Arbitrage pour construire des propositions innovantes et agir pour la reconnaissance et le développement de l'arbitrage.

Le conseil de gestion du PERF Arbitrage, composé de 15 membres, est présidé par Georges VIGARELLO, Directeur d'étude à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris), Co-directeur du Centre Edgar Morin - Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain.



Les missions du PERF Arbitrage : formation, recherche et valorisation

1) Les actions de formation

Les actions de formation du PERF Arbitrage sont principalement destinées aux arbitres. Elles proposent des contenus sur **l'activité d'arbitrage d'un point de vue transversal** et sont **complémentaires aux formations fédérales**. Les deux principales actions de formation -le DU Sport de haut-niveau et arbitrage et l'option Arbitrage sportif- sont **diplômantes** et constituent une **valorisation** et une **reconnaissance universitaire** des compétences construites dans et par l'arbitrage.

Le PERF Arbitrage participe également à la **conception de formation** fédérale, notamment du diplôme de Formateur de formateur niveau 2 de la FFF, et de modules de formation Arbitrage et Management pour différentes institutions.

Une Option « Arbitrage Sportif » dans l'ensemble des filières universitaires

Le PERF Arbitrage a créé en 2012, en collaboration avec les Fédérations françaises de football et de rugby, une option « Arbitrage sportif » proposée dans l'ensemble des formations supérieures du site clermontois. Cette option permet à de jeunes **arbitres prometteurs de football et de rugby** souhaitant suivre des études supérieures de valider dans leur cursus des unités d'enseignement dédiées à l'arbitrage sportif. Cette option unique en France propose ainsi à ces étudiants-arbitres, lors de leur entrée dans les études supérieures, de **s'inscrire dans un double projet : une poursuite d'études alliant le développement de connaissances académiques et professionnelles et la continuité d'une formation à l'arbitrage dans leur sport.**

Quatre thématiques

L'option représente 10 ECTS/an (5 ECTS dans le parcours Polytech) sur les 60 que compte une année universitaire.

Les contenus d'enseignement, théoriques et pratiques, sont dédiés à l'arbitrage et s'articulent autour de quatre thématiques :

- **Une formation par et pour l'arbitrage**
 - pratique régulière de l'arbitrage au sein de la fédération
 - validation de diplômes fédéraux
 - réalisation d'un projet pour le développement de l'arbitrage
- **Des connaissances techniques liées à la pratique du sport et de l'arbitrage**
 - théorie et pratique du football ou du rugby
 - arbitrage d'oppositions à l'entraînement et analyse d'activité

• Des connaissances scientifiques sur l'arbitrage

- gestion du stress
- préparation physique
- prise de décision

• Des outils méthodologiques (expression écrite et orale, anglais) orientés vers l'arbitrage

Une formation très attractive

35 étudiants ont déjà été formés dans le cadre de l'option « Arbitrage sportif ». La promotion 2014-2015 de l'option était composée de **21 jeunes arbitres** dont 12 arbitres de rugby et 9 arbitres de football. Pour la rentrée 2015, **8 arbitres ont été sélectionnés** et viendront rejoindre les 10 arbitres qui continueront à suivre l'option en second ou en troisième niveau, pour un total de **18 arbitres en formation en 2015/16**.

Un recrutement largement extra-régional

Les régions de provenance géographique des étudiants sont très variées : Auvergne, mais aussi Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais, Rhône-Alpes etc. Ce sont ainsi **75% des étudiants de l'option « Arbitrage sportif » qui sont originaires d'une académie autre que celle de Clermont-Ferrand**. Le PERF participe ainsi à l'attractivité du territoire et à sa promotion.

Cursus dans le supérieur et formation à l'arbitrage

L'option « Arbitrage sportif » est proposée dans l'ensemble des filières universitaires de l'Université Blaise Pascal et de l'Université d'Auvergne : Arts, Lettres, Langues ; Droit, économie, gestion ; Sciences et technologies des activités physiques et sportives (STAPS) ; Sciences humaines et sociales ; Sciences, technologies, santé. Cette option peut également concerner d'autres formations du supérieur du site clermontois.

Les étudiants de l'option "Arbitrage sportif" sont inscrits dans une large diversité de formations supérieures : formations universitaires de l'Université Blaise Pascal et de l'Université d'Auvergne (droit, histoire, STAPS, philosophie, langues etc.) mais aussi classe préparatoire hypokhâgne etc. Dans cette mesure ce dispositif est **une spécificité et une force du site clermontois**.



Un Diplôme Universitaire inédit dédié à l'arbitrage de haut niveau

Créé en 2007, le DU « Sport de haut-niveau et arbitrage » est dédié à la **formation continue des arbitres de haut-niveau**. Il offre une première reconnaissance universitaire aux arbitres et à une activité qui tend à se professionnaliser. Il contribue à construire, autour des arbitres, un pôle de ressources les aidant à faire face aux exigences du sport de haut niveau et à faire évoluer l'arbitrage confronté à un milieu sportif en pleine mutation.

Cette initiative est mise en place en partenariat avec les **fédérations françaises de rugby, de handball, de football et de basket-ball**.

Il s'agit de proposer, en complément de la formation assurée par les différentes fédérations, une formation spécifique qui permette aux arbitres de **transformer leur activité pour s'adapter aux exigences croissantes du sport de haut-niveau**. Les contenus de formation reposent sur des travaux scientifiques et proposent différents outils d'analyse d'expérience. Ils représentent une opportunité, pour les arbitres, de **prise de distance par rapport à leur propre pratique afin de la développer**. Offrant aussi de nouvelles possibilités d'échange (avec des arbitres d'autres sports collectifs, avec des chercheurs de différentes disciplines, avec des experts), cet espace permet d'**appréhender les questions vives de l'arbitrage aujourd'hui**.

A l'heure où le sport cristallise de plus en plus d'enjeux économiques et sociaux, où l'arbitrage, face à ces évolutions, suppose de plus en plus d'investissement de la part des officiels, où les arbitres soit deviennent professionnels, soit mettent largement entre parenthèses une carrière professionnelle pour mener à bien leur mission, ce diplôme constitue pour les arbitres une passerelle vers des diplômes en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives **leur offrant ainsi des possibilités de reconversion dans un domaine où ils sont largement investis**.

Afin d'adapter l'offre de formation dédiée aux arbitres de haut-niveau, le PERF Arbitrage investit progressivement dans la **construction de cours en ligne complétant la formation** en présentiel. Dans cette optique, deux options sont depuis la rentrée 2013 proposées à distance : un complément de formation à la **préparation mentale** et un complément de formation à l'**Anglais**.

Les arbitres de la **quatrième promotion, 2013-2015**, seront diplômés au mois de septembre 2015, rejoignant les **33 arbitres déjà diplômés** des trois premières promotions (2007-2009, 2009-2011 et 2011-2013). Parmi ces 33 arbitres,

ont compte **7 arbitres de Top 14** de rugby, **9 arbitres de Ligue 1** de football, **4 arbitres de Pro A** de basketball, **6 arbitres de LNH** de handball.

Le classement 2014-2015 des arbitres de football par la Commission Fédérale des Arbitres compte **7 arbitres** qui ont réalisés le D.U. De la même manière. De la même manière, les **3 arbitres centraux** de rugby sélectionnés pour officier lors de la Coupe du Monde de Rugby 2015 ont tous effectués cette formation.

La promotion 2015-2017 est en cours de recrutement. **Cette promotion marquera une ouverture du D.U. « Sport de haut niveau et Arbitrage » aux arbitres d'autres disciplines sportives**, avec la sélection d'un arbitre international de football américain.



Séminaire du D.U. à Paris au siège de LA POSTE (2014)

Visite des installations de l'INSEP à Paris (2014)



Remise des diplômes de la première promotion (2009)

2) Les activités de recherche

Ces activités se centrent sur l'étude **des situations effectives d'arbitrage** et se fondent sur une conception innovante de l'activité de l'arbitre. Loin de la réduire à une application de règle, nous considérons que l'arbitre montre et impose aux joueurs ce qui est possible et, en l'imposant, lève l'incertitude des événements.

Les recherches s'attachent plus particulièrement :

–Aux **modalités de coordination entre l'arbitre et les joueurs**

Ce travail trouve son origine dans la conception alternative de l'arbitrage que nous avons construite en proposant de considérer que l'arbitre **co-construit avec les joueurs le déroulement du jeu**. Nous étudions les leviers et obstacles à la coordination entre l'arbitre et les joueurs alors même qu'ils **agissent ensemble malgré une situation d'affrontement** et des objectifs différents, voir antagonistes.

–À **l'activité collective des arbitres**

Ce projet mené dans le cadre d'une thèse CIFRE avec le Groupe La Poste, s'inscrit aussi dans la continuité des travaux effectués sur les actes de jugements de l'arbitre. Si les premiers travaux se focalisent sur l'activité de l'arbitre central, cette recherche prend en compte l'équipe arbitrale et questionne son mode de fonctionnement. Il s'agit d'étudier si et comment **chaque membre du corps arbitral contribue** à construire, montrer et **imposer aux joueurs ce qui est possible**.

–A la **performance arbitrale** et à la construction collective de **règles de métier**

Ce projet interroge la **performance** et les **conditions d'exercice** de l'arbitre de haut-niveau. La manière dont chaque acteur du système (joueur, entraîneur, média, superviseur...) établit la performance arbitrale est documentée, montrant ainsi la **diversité des attentes** voire les antagonismes auxquels l'arbitre doit faire face et les tensions engendrées. Une part du travail se concentre notamment sur les possibilités d'accompagnement de l'arbitrage vers la **construction collective** de compromis explicites sur ce qu'est **un arbitrage de qualité**.

L'ensemble de ces résultats de recherche sur l'arbitrage sont mis en regard d'autres travaux sur l'enseignement, les métiers de service ou encore les pratiques managériales. Il s'agit d'envisager comment ces résultats permettent de réinterroger différentes **situations d'interaction asymétrique** où un acteur désigné par l'institution montre et impose aux autres ce qui est possible et est en charge du bon déroulement de l'interaction.

3) Les activités de valorisation

Qui passent par :

- des actions de communication, diffusion scientifique et de vulgarisation ;
- la construction d'un réseau d'experts ;
- la mise en place d'évènement de promotion et de valorisation telles que table ronde, animation de stand, participation à des journées de valorisation de l'arbitrage etc.

Le PERF a pour ambition de contribuer au **développement de l'arbitrage aux côtés des institutions**, leur permettant de disposer d'un vrai **centre d'expertise** constituant une référence en matière d'arbitrage.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives au PERF Arbitrage le site internet dédié à l'adresse suivante :

<http://perf.arbitrage.univ-bpclermont.fr/>

Contact :



PERF Arbitrage
Pôle universitaire Expertise,
Recherche et Formation à l'Arbitrage

Mathis GRIMONPREZ
Chargé de Développement
Mathis.GRIMONPREZ@univ-bpclermont.fr
04 73 40 78 55
06 73 91 19 81

perf.arbitrage.univ-bpclermont.fr